



Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie

26010 - Actions spécifiques dépendance personnes handicapées

Proposition d'attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap et d'approbation du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le CEP-CICAT

Rapport n° CP/2017/345

Service gestionnaire :

F - Mission autonomie

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions de fonctionnement à des associations et structures œuvrant dans le domaine du handicap, d'approuver les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le CEP-CICAT.

I- Propositions de financements

Les propositions de subventions détaillées ci-après ont pour objet de permettre aux associations concernées de bénéficier d'un soutien pour la mise en œuvre de la politique de l'autonomie du Département dans le domaine du handicap.

Ces associations interviennent dans les deux domaines suivants :

- Accompagnement des usagers (actions individuelles, collectives, activités etc.)

- Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM 67)

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Le GEM est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale des personnes en grande fragilité. Il est organisé sous forme associative et constitué entre personnes ayant des troubles de santé similaires les mettant en situation de vulnérabilité et de fragilité ; il offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les GEM sont dédiés aux personnes présentant un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

L'objectif du Club Loisirs/Groupe d'Entraide Mutuelle est d'amener les adhérents à proposer et à concerter les activités.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 736 €.

- **Association Pour l'Intégration des Enfants Déficients Auditifs (APIEDA)**

L'Association Pour l'Intégration des Enfants Déficients Auditifs a été créée en 1986. Elle a pour vocation de favoriser l'intégration des enfants déficients auditifs en cycle scolaire ordinaire, d'apporter les informations et conseils sous les formes les plus diverses, de faire connaître les expériences d'intégration en milieu ordinaire et en milieu professionnel vécus actuellement et, de développer la solidarité et l'amitié entre les familles qui se trouvent dans la même situation.

Elle compte 40 familles adhérentes, 8 bénévoles et 1 salarié à temps plein.

Les projets 2017 sont :

- une sortie famille ;
- une visite guidée à Strasbourg en partenariat avec la Ville de Strasbourg et la « Compagnie Les Oreilles et la Queue ».

Il est proposé d'attribuer une subvention de 960 €.

- **Clair de Terre**

L'association Clair de Terre a pour vocation de permettre à des personnes handicapées mentales adultes de partager avec d'autres personnes intègres, des événements, des loisirs, des activités culturelles et sportives, et des projets favorisant leur intégration sociale.

Deux projets particuliers sont menés pour l'année 2017 :

- poursuite de l'atelier chant dans une nouvelle dynamique avec l'accompagnement d'un pianiste et le projet d'une animation à la fête de la musique ;
- poursuite de la gym douce et reprise de la marche nordique, et de l'aquagym ;
- projet d'animation en lien avec la Maison de la Nature Bruche Piémont ;
- atelier numérique ;
- initiation individuelle à la guitare.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 218 €.

- **Aide et Union aux blessés de l'Existence (AUBE)**

L'Association AUBE a été créée en 1997 et a pour objectifs de :

- rassembler des usagers de la santé mentale,
- être un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et d'activités,
- dédramatiser les problèmes psychiatriques.

Depuis le 1er décembre 2006, l'association gère un Groupe d'Entraide Mutuelle (G.E.M.) qui s'adresse aux personnes souffrant de troubles psychiques et qui a pour objectifs d'aider à rompre l'isolement, de restaurer et maintenir les liens sociaux et redonner confiance en soi. L'Association compte 105 membres, 10 bénévoles et 2,5 ETP.

Des projets viennent s'ajouter aux activités des années précédentes reconduites, à savoir :

- le projet photo de l'AUBE en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, service des espaces verts, destiné à mettre en valeur les jardiniers de la ville, employant des personnes ayant un handicap ;
- l'exploitation du film-vidéo réalisé fin 2015, et volonté de réussir à le diffuser dans certaines salles de cinéma de Strasbourg ;
- participation au Salon des associations ;
- participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale : journée Porte Ouverte, exposition d'œuvres d'adhérents à la mairie et au Conseil Départemental, ainsi qu'un Café Psy ;

- spectacle Marionnettes ;
- intervention de l'AUBE à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des HUS et de Saverne ;
- représentation de saynètes et exposition avec l'IFSI de la Robertsau et l'atelier de la folle pensée ;
- tenue d'un stand au Marché de Noël ;
- mobilisation continue en direction des institutions psychiatriques et de soins.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 736 €.

➤ Les structures assurant l'information, le soutien et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société

- **Centre de Ressources, d'Informations et de Conseils en Aides Techniques (CEP-CICAT)**

L'association « Centre d'Exposition Permanent (CEP) – Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) regroupe deux entités qui œuvrent à la prise en charge des personnes en situation de handicap autour de la question des aides techniques individuelles. Le CEP a pour objectif de favoriser la réadaptation et la réinsertion de la personne en perte d'autonomie en la conseillant et en l'accompagnant dans son projet. Il assure 4 missions : information, conseil, évaluation et diagnostic.

Sur la partie CICAT, l'association assure cinq fonctions principales :

- Apporter de l'information/conseil sur les aides techniques et l'accessibilité,
- Offrir un service de démonstration/essai/prêt,
- Contribuer activement au développement de la compétence des professionnels,
- Promouvoir les savoir-faire locaux spécifiques,
- Produire de la connaissance intelligente sur les aides techniques

Il est proposé d'approuver les termes du projet de convention, à conclure entre le Département et le CEP-CICAT, et d'attribuer une subvention de 48 000 €.

- **Fédération des Malades et Handicapés (FMH)**

La Fédération des Malades et Handicapés a pour vocation de sortir les personnes malades et handicapées de leur isolement, de défendre et développer leurs droits spécifiques, de les représenter auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, de les accompagner dans leur projet de vie (logement, formation, travail, insertion sociale et culturelle et leurs démarches administratives (constitution de dossiers), de leur permettre d'accéder à la culture, aux loisirs, aux vacances et à tout ce que les personnes valides peuvent accomplir pour leur épanouissement.

L'activité de la FMH est centrée sur les ateliers-rencontre qui regroupent différentes sortes d'activités offertes aux membres de l'association ou proposées par eux. Le but a pour principe la libre adhésion de chacun, il s'agit d'activités culturelles, de loisirs, de formation ou d'information.

Les bénévoles de la FMH ont su organiser tout au long de l'année différentes manifestations et animations.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 280 €.

- **Collectif pour l'Intégration Scolaire Individualisée (CISI)**

Le Collectif CISI a pour but de rassembler les associations et organismes qui œuvrent pour les enfants et adultes pour l'inclusion en milieu ordinaire, la scolarisation et les loisirs, la formation professionnelle et les études supérieures. Il accompagne les jeunes et leur famille jusqu'à l'insertion professionnelle.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 €.

- **Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT)**

Créée en 1924 dans le bassin industriel de Sarreguemines, l'Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT) s'est étendue rapidement à toute l'Alsace-Moselle où elle est structurée en association de droit local (loi de 1908), avec un groupement d'Alsace et un groupement de Moselle.

Son objet social est d'informer, de conseiller voire d'accompagner de façon ponctuelle les personnes en matière d'accidents et maladies professionnelles, d'assurance maladie, invalidité, décès, vieillesse, retraite complémentaire. L'UNIAT propose également une assistance dans les démarches administratives.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

- **Centre de Ressources sur le Handicap Psychique (CREHPSY)**

Le CREHPSY est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002, financé par l'ARS, et géré par un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS). Celui-ci a été créé en mars 2014 dans le cadre d'un partenariat entre l'AFEJI, l'UNAFAM, La Vie Active et des acteurs de la région : acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, représentants d'usagers et de familles.

Son ambition est de favoriser la fluidité des parcours des personnes en situation de handicap psychique ainsi que l'émergence de réponses individuelles et collectives adaptées, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 €.

- **Les Auxiliaires des aveugles**

Les Auxiliaires des Aveugles ont pour but de favoriser l'inclusion sociale des déficients visuels en leur apportant un soutien quotidien dans l'ensemble de leurs démarches (aide à la lecture et à l'écriture, accompagnement dans leurs déplacements, visites au domicile de personnes handicapées vieillissantes).

En 2015, l'Association a poursuivi son activité essentielle de 325 guidages et accompagnements divers, ainsi que 200 interventions à domicile.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 240 €.

- Union Régionale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis (URAPEI)

Après 15 ans d'existence, l'Union Départementale des Associations de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis du Bas-Rhin (UDAPEI) a été dissoute en date du 25 juin 2012 et a été intégrée à l'URAPEI ALSACE. L'URAPEI ALSACE regroupe désormais deux sections départementales composées de 14 associations œuvrant dans le secteur du handicap mental.

L'URAPEI Alsace représente 5 000 familles dont 2 000 familles adhérentes. Elle regroupe 14 associations de parents et amis bénévoles qui gèrent et animent 120 établissements et services. Ces structures accompagnent 4 500 enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux en Alsace. Ces associations emploient 2 200 professionnels et totalisent annuellement 60 000 heures de bénévolat.

De 2012 à 2016, l'URAPEI Alsace s'est efforcée de défendre avec détermination les intérêts des personnes handicapées et de leur famille, d'être présente et active dans les instances de représentations et d'assurer les liaisons nécessaires dans le cadre du Mouvement parental entre les associations locales et l'UNAPEI.

En complément, l'URAPEI est engagée avec le Département dans le déploiement d'un plan d'action « Accueil, Accompagnement, Accessibilité » qui permettra – entre autre – de former les agents d'accueil du Département à la spécificité de l'accueil de personnes présentant un handicap mental. Ce plan d'action permettra au Département de disposer du label « S3A ».

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 200 €.

- Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM 67)

Le but de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (UNAFAM) est de soutenir les familles touchées par la maladie psychique en rompant l'isolement qui existe, en soutenant le malade et ses proches, en conjuguant la recherche d'insertion sociale et la dispense de soins, et en essayant de changer l'image de la "maladie mentale".

En 2017, l'UNAFAM souhaite consolider sa structuration, notamment en augmentant le nombre de bénévoles actifs et en favorisant la formation des accueillants. Volonté de mettre en place une offre de conseil juridique gratuite à destination des adhérents. Pour 2017, l'Association souhaite organiser des journées de formation à Strasbourg sur les troubles psychiques pour le grand public.

Deux autres projets pour cette année 2017 :

- mise en place d'une offre de conseil juridique à destination des adhérents ;
- organisation de journées de formation à Strasbourg sur les troubles psychiques pour le grand public.

Les groupes de paroles, animés par un médecin psychiatre et un bénévole de l'UNAFAM, rencontrent un vif succès et répondent à un réel besoin. Il paraît nécessaire de les maintenir sur 2017.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 960 €.

- Association Les Cécoignels

L'Association Les Cécoignels a été créée en 1986. Il s'agit d'un centre d'hébergement et de loisirs équestres pour handicapés et valides. L'objectif de ce centre est d'accueillir des enfants et adultes présentant des inadaptations sociales, des troubles du comportement, des handicaps moteurs, psychiques, mentaux ou sensoriels. Le cheval permet de mener un travail pédagogique, voire thérapeutique, ainsi qu'une rencontre entre « handicapés » et « valides ».

L'objectif des Cécoignels est de pouvoir renforcer leur activité dédiée au handicap avec la création de deux créneaux complémentaires alloués aux institutions sociales.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 17 000 €.

Ces différentes propositions de subventions pour l'année 2017 au titre de la politique du handicap engageraient 90 330 € sur la ligne de crédit 15 220 pour un montant disponible de 171 130 €.

L'ensemble de ces propositions de subventions a reçu un avis favorable par la Commission de l'autonomie et du silver développement réunie le 06 juillet 2017.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15220	65-6574-52	171 130,00 €	171 130,00 €	90 330,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions pour l'année 2017 pour l'ensemble des structures figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, représentant un montant total de 90 330 € ;

- approuve les termes du projet de convention, joint en annexe, à conclure entre le Département et le CEP-CICAT ;

- autorise son président à signer cette convention à conclure avec le CEP-CICAT.

Strasbourg, le 30/08/17

Le Président,



Frédéric BIERRY